



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques****Quarante-deuxième session**

Genève, 6-8 juillet 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session****Additif****Liste des documents et annotations****Note du secrétariat**

La quarante-deuxième session du Sous-Comité se tiendra sous forme hybride (les représentants pourront y participer en présentiel ou à distance), avec services d'interprétation. De plus amples informations sur les modalités de travail pendant la session seront communiquées en temps utile.

1. Adoption de l'ordre du jourST/SG/AC.10/C.4/83 et
ST/SG/AC.10/C.4/83/Add.1

Ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session

Documents de référence (secrétariat)

ST/SG/AC.10/30/Rev.9

Système général harmonisé de classification et
d'étiquetage des produits chimiques (SGH), neuvième
édition révisée

ST/SG/AC.10/1/Rev.22

Recommandations relatives au transport des
marchandises dangereuses, Règlement type
(vingt-deuxième édition révisée)ST/SG/AC.10/11/Rev.7 et
Amend.1Manuel d'épreuves et de critères, septième édition
révisée et amendement 1

ST/SG/AC.10/C.4/82 Rapport du Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques sur les travaux de sa quarante et unième session

ST/SG/AC.10/C.3/118 et ST/SG/AC.10/C.3/118/Add.1 Rapport du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur les travaux de sa cinquante-neuvième session

2. Travaux relatifs au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

a) Travaux du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur des questions intéressant le Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques¹

ST/SG/AC.10/C.4/2022/4 (COSTHA, SAAMI) Retrait de la classe 1 des objets contenant des matières énergétiques qui présentent un risque très faible

b) Affectation à plusieurs classes de danger physique et hiérarchisation des dangers

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. L'expert de l'Allemagne souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'avancement des travaux sur cette question depuis la quarante et unième session. Pour en savoir plus, on consultera le document ST/SG/AC.10/C.4/82, par. 11 à 13.

c) Utilisation de méthodes d'expérimentation non animales pour le classement relatif aux dangers pour la santé

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. Les experts des Pays-Bas et du Royaume-Uni souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l'avancement des travaux sur cette question depuis la quarante et unième session. Pour en savoir plus, on consultera le document ST/SG/AC.10/C.4/82, par. 14 à 16.

d) Classement relatif à la sensibilisation cutanée en fonction des résultats de l'essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques conformément à la ligne directrice de l'OCDE 442B

ST/SG/AC.10/C.4/2022/7 (Japon) Précisions sur les critères de classement relatif à la sensibilisation cutanée à l'aide d'études sur les animaux

¹ Les représentantes et représentants participant aux travaux du Sous-Comité SGH qui ne participent pas habituellement aux travaux du Sous-Comité TMD sont invités à participer aux travaux du Sous-Comité TMD quand celui-ci examine la question des dangers physiques en qualité de centre de liaison pour le SGH (voir ST/SG/AC.10/C.4/2, par. 43 b)). À sa soixantième session (27 juin-6 juillet 2022), le Sous-Comité TMD pourrait examiner des questions intéressant le Sous-Comité SGH. Tous les documents de la session sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Transport/Dangerous-Goods/events/362955>. Les représentantes et représentants au Sous-Comité SGH qui souhaiteraient participer aux travaux du Sous-Comité TMD sur toute question intéressant le Sous-Comité SGH sont invités à s'inscrire à la session du Sous-Comité TMD.

Document informel INF.4 (Japon) Peer review panel report for GHS sub-categorisation based on LLNA BrdU-ELISA

Document informel INF.5 (Japon) Japanese response to the comments noted in the peer review report for sub-categorisation based on LLNA BrdU-ELISA

e) Critères pour le classement relatif à la mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. Le Sous-Comité sera informé de l'avancement des travaux sur cette question depuis sa quarante et unième session. Pour en savoir plus, on consultera le document ST/SG/AC.10/C.4/82, par. 19.

f) Questions pratiques relatives au classement (amendements proposés au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques)

ST/SG/AC.10/C.4/2022/3
(États-Unis d'Amérique)

Proposition tendant à régler des questions inscrites au programme de travail du groupe de travail informel par correspondance chargé des questions pratiques relatives au classement

g) Nanomatériaux

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

h) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation des conseils de prudence

ST/SG/AC.10/C.4/2022/5 et
document informel INF.3
(Royaume-Uni)

Modifications des mentions et conseils combinés des sections 1, 2 et 3 de l'annexe 3

i) Autres questions

ST/SG/AC.10/C.4/2022/2
(Allemagne et présidence du
Groupe de travail)

Modification du Manuel d'épreuves et de critères visant à prendre en considération de manière appropriée le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

3. Application du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

a) Élaboration éventuelle d'une liste des produits chimiques classés conformément au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Les experts du Canada et des États-Unis d'Amérique souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l'avancement des travaux sur cette question depuis la quarante et unième session. Pour en savoir plus, on consultera le document ST/SG/AC.10/C.4/82, par. 33 et 34.

b) Rapports relatifs au stade atteint dans l'application du SGH

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité du stade atteint dans l'application du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques dans leurs pays ou domaines d'activités respectifs.

c) Coopération avec d'autres organes ou organisations internationales

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Autres questions

ST/SG/AC.10/C.4/2022/6 (Suède) Activités visant à favoriser l'application du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

4. Élaboration de lignes directrices pour l'utilisation du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques**a) Harmonisation de l'annexe 9 (sect. A9.7) et de l'annexe 10 avec les critères du chapitre 4.1**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. Le représentant du Conseil international des mines et des métaux (CIMM) souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'avancement des travaux sur cette question depuis la quarante et unième session. Pour en savoir plus, on consultera le document ST/SG/AC.10/C.4/82, par. 45.

b) Questions pratiques relatives au classement

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'avancée de l'élaboration des lignes directrices depuis la quarante et unième session. Pour en savoir plus, on consultera le document ST/SG/AC.10/C.4/82, par. 46.

c) Questions pratiques relatives à l'étiquetage

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. Le représentant de l'European Chemical Industry Council (Cefic) souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'avancement des travaux sur cette question depuis la quarante et unième session. Pour en savoir plus, on consultera le document ST/SG/AC.10/C.4/82, par. 47 à 49.

d) Autres questions

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

5. Renforcement des capacités

Les experts, les observateurs et les organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de toutes les activités et de tous les projets de renforcement des capacités menés en lien avec le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

6. Questions diverses

ST/SG/AC.10/C.4/2022/1
(OCDE, CEE)

Séminaire ONU/OCDE faisant suite à l'explosion
survenue dans le port de Beyrouth en 2020

7. Adoption du rapport

Conformément à l'usage, le Sous-Comité souhaitera peut-être adopter le rapport sur sa quarante-deuxième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.
